

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024 CCAS DE MONTLUEL et Section CCAS DE CORDIEUX

Conseil d'administration du 18 mars 2024

Sommaire

Introduction

1 - Sur le plan local

- 1.1 Les diverses missions du CCAS
- 1.2 Rétrospective des actions menées en 2023 : ateliers et animations
- 1.3 Projets d'actions 2024
 - 1.3.1 La résidence des marais
 - 1.3.2 La semaine bleue
 - 1.3.3 Octobre rose
 - 1.3.4 Courir pour Elles
 - 1.3.5 Journée de l'autisme
 - 1.3.6 Ateliers à thèmes
 - 1.3.7 Action jeunes

2 - Le contexte financier

- 2.1 Retour sur 2023
 - 2.1.1 Zoom sur les recettes
 - 2.1.2 Zoom sur les dépenses
- 2.2 Les orientations 2024
 - 2.2.1 Les recettes
 - 2.2.2 Les dépenses

3- Conclusion

La section de CORDIEUX du CCAS de MOTLUEL

- Rappel du budget 2023
- Le budget 2024
- Conclusion

Introduction

A l'échelle mondiale, on observe une croissance modérée en 2023. La zone euro connaît une dynamique de désinflation.

En France, la croissance est plus résiliente qu'attendu. Le ralentissement de l'inflation devrait se poursuivre. Les perspectives d'emploi restent favorables. Le rétablissement des finances publiques sera lent.

Les principales mesures relatives aux collectivités locales sont les suivantes :

- Hausse des transferts financiers de l'État aux collectivités dans le PLF 2024
- Mesures en faveur de la planification écologique
- Soutien renouvelé en faveur de l'investissement local
- Augmentation du FCTVA
- Adaptation des tarifs d'accise sur les énergies et prolongation temporaire du bouclier tarifaire sur l'électricité et modification des conditions d'établissement des tarifs réglementés de vente de l'électricité

1 - Sur le plan local

1.1 Les diverses missions du CCAS

- La domiciliation ;
- Les aides dites « facultatives » : bons alimentaires et vestimentaires, aides financières ;
- Les aides dites légales : aides du département que le CCAS instruit dans un premier temps avec recherche des obligés alimentaires si besoin, aide pour remplir les documents, avis du Président du CCAS ;
- La gestion de la Résidence des Marais : Résidence autonomie de 10 logements ;
- Le volet « seniors » : chaque année, colis et repas de Noël, organisation de la semaine bleue au mois d'octobre, plan canicule et grand froid ;
- La gestion du logement d'accueil et l'accompagnement des personnes logées ;
- La préparation des Conseils d'Administration ;
- Participation aux différents réseaux sur la côtère (Coordination côtère d'accès aux droits, matinée santé) ;
- Enquêtes dans le cadre des regroupements familiaux ;
- Le portage de repas ;
- Mise en place d'ateliers pour les seniors de Montluel.

1.2 Rétrospective des actions menées en 2023 : ateliers et animations

Le PRE

La ville de Montluel entre dans le nouveau dispositif de la politique de la ville « engagements quartiers 2030 » à compter du 1^{er} janvier 2024. Le dispositif du PRE fait partie de la politique de la ville. A ce titre, son budget et ses actions seront pris en charge par le budget communal à compter du 1^{er} janvier 2024. Néanmoins, des actions ont été menées en 2023 :

- Voyage à Disneyland Paris pendant 2 jours.
- Prise en charge de licences de sport
- Paiement du centre de loisirs et de la cantine pour certaines familles

Grâce à la mise à disposition de la Commune au CCAS du local Place Carnot, nous avons pu mettre en place divers ateliers échelonnés sur toute l'année :

Le Café des aînés

Un groupe de séniors unis continue de se retrouver autour d'un café et de petits gâteaux tous les vendredis matin de 9h30 à 11h30. L'occasion pour eux d'échanger, faire connaissance et rire. Un repas partagé a été mis en place une fois par mois de 11h30 à 13h30. En général, chacun apporte petits amuses bouches, desserts et boissons puis ils se cotisent pour acheter des pizzas qu'ils partagent. Un bon moyen de rompre la solitude. Ce sont entre 15 et 20 personnes qui viennent partager ces bons moments.



Les échanges avec l'IME

Fin 2022, les seniors de la Résidence Bellevue avaient été conviés à l'IME afin de passer un après-midi avec les jeunes du centre. A notre tour, nous avons invité un groupe à venir créer une carte à gratter et manger des crêpes. Un moment sympathique. Les ados sont repartis avec le sourire et nos seniors ravis de cet échange.



Accusé de réception en préfecture
001-260110047-20240316-2024-03-18-PPA
Date de réception préfecture : 27/03/2024

LA SOPHROLOGIE

Un atelier sophrologie a été mis en place pendant trois mois, tous les lundis après-midi de février à mai. Une heure pour se poser et prendre un temps rien que pour soi. Pour certains, l'occasion de découvrir et pour d'autre, profiter. L'intervenante, nous a proposé ces séances gratuitement car cela lui permettait de valider sa formation.

LA MAISON A JOUER

"LA MAISON A JOUER" consiste à redécouvrir son environnement familial autour d'un jeu de société. L'occasion de se sensibiliser sur des questions variées de la vie quotidienne, relever des défis, le tout dans la bonne humeur ! Le CCAS a payé 24.20 euros pour cet atelier proposé par l'ADAPA.

« D-MARCHE »

Le programme D-marche™ est une invitation gratuite, à augmenter son nombre de pas au quotidien et de manière durable. L'objectif est d'informer, de motiver et d'accompagner chacun dans une démarche active de santé par une pratique physique quotidienne adaptée à tous. Lors de la première séance, il a été remis un podomètre connectable à chacun des participants. Un moment apprécié de chacun qui s'est déroulé 1 fois par mois, de mars à mai.



LES DIVERSES PLANTATIONS

C'est le 31 janvier que tout a commencé. En effet, nos séniors ont été conviés à la plantation d'environ 6 variétés d'arbres le long de la voie ferrée. Craetaegus, Liquidambar, Parrotia, Cercis, Amelanchier... ornent désormais la route. Les seniors ont pu accrocher la photo de l'arbre, accompagné d'un petit mot. Puis le 17 mai, nos séniors ont pu accompagner les services espaces verts lors de la plantation des plantes autour de la fontaine Place Carnot. Des échanges, des explications, des techniques mais aussi beaucoup de questions. Des moments très appréciés et à réitérer.



HAPPY TAB'

Au programme, 15 séances, du 7 février au 23 mai, intégrant des apports théoriques et pratiques à travers 4 modules

1. Découverte de la tablette : manipulations de base, prendre des photos, noter ses RDV
2. Communiquer, créer et surfer sur la tablette : Internet, e-mail, réseaux sociaux...
3. Se perfectionner : découverte des applications !
4. Découverte des services "Spécial CARSAT" !

BIEN ÊTRE ET ESTIME DE SOI

Cet atelier a eu lieu tous les jeudis matin, du 08 au 29 juin et à proposer des pistes pour voir la vie positivement et permettre d'explorer les sources de la bonne humeur et de la bienveillance. Au cours des quatre séances, ont été abordés les thèmes suivants : ESTIME DE SOI, RELATION AVEC LES AUTRES et VIEILLIR.



BIEN MANGER, BIEN BOUGER

Les objectifs de cet atelier gratuit étaient de redonner envie aux participants, de retrouver une alimentation saine et une activité physique régulière mais aussi de maintenir ou créer du lien social entre les habitants. Les 6 séances ont eu lieu tous les mardis après-midi du 06 juin au 11 juillet et se sont décomposées ainsi :

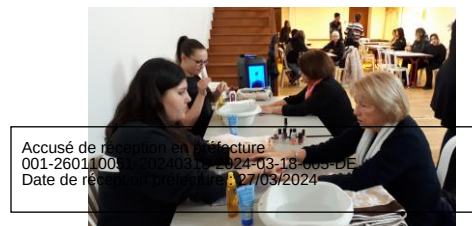
- Séance 1 : Les idées reçues sur l'alimentation et l'avancée en âge
- Séance 2 : Le plaisir est dans l'assiette
- Séance 3 : Initiation à la marche nordique
- Séance 4 : Alimentation et bien vieillir parcours d'équilibre
- Séance 5 : Gym douce (renforcement musculaire sur chaise) et parcours d'équilibre
- Séance 6 : Du chariot à l'assiette

LA MEMOIRE

Cet atelier en 5 séances de 2h00, proposé par la CARSAT, gratuitement, proposait de donner les clefs pour comprendre le fonctionnement de sa mémoire et l'origine de ses oublis pour agir au quotidien. Cet atelier a rencontré un franc succès et a eu lieu tous les lundis après-midi du 4 septembre au 2 octobre.

LES ECHANGES AVEC LA MFR

Nous avons décidé de faire un partenariat avec les jeunes de la MFR. Régulièrement, un échange est fait entre les jeunes et les seniors. Certains vendredis matin de l'année, les jeunes viennent animer le café des aînés du vendredi avec de petits ateliers, échanger, servir le café et les petits gâteaux. Puis à leur tour, les seniors montent à la MFR où ils sont accueillis par les jeunes. Beaucoup de gentillesse et de bienveillance de la part de ces jeunes envers nos aînés. Un moment privilégié que le groupe adore.



L'AUTISME

Comme tous les ans, le 2 avril, à l'occasion de la journée de l'autisme, la mairie a pu s'illuminer en bleu afin de montrer son soutien aux familles et à l'association Côtière autisme. Le film HORS NORMES a été diffusé au théâtre des Augustins.

OCTOBRE ROSE

L'intérieur de la Mairie a été décoré en rose, des rubans ont été distribués aux seniors. Des parapluies roses ont été installés sur le parvis de la Mairie.



La Semaine bleue :

Du 09 au 13 octobre, le CCAS de Montluel, la Commune (mairie, bibliothèque, écoles primaire) et ses nombreux partenaires (EHPAD, MFR de la Dombes, collège, etc.) ont proposé, dans le cadre de la semaine bleue, des temps de partages intergénérationnels. Cette année, le thème du goût avait été retenu. Le lundi, les enfants de l'école St EXUPERY et DAUDET ont pu découvrir les différentes farines au musée, pendant que d'autres créaient des recettes originales à la bibliothèque. Le mardi, la visite de la MFR était organisée avec atelier cuisine, horticulture, jeux, visite pour finir par une petite collation.

L'après-midi, les seniors de Bellevue ont été épluchés, coupés et dégustés des fruits et légumes au PPE. Des chansons ont été chantées par les enfants et une salade de fruits ainsi qu'un gâteau ont été savourés. Mercredi après-midi, les enfants du centre de loisirs sont venus à la rencontre de nos seniors à la salle polyvalente, afin de faire des jeux de société et partager le goûter. Les secouristes étaient présents afin de montrer les premiers gestes de secours.

Le jeudi, l'association C MOI KIFFE a proposé, aux enfants de l'école DAUDET et à nos seniors, un atelier autour des fruits et légumes. Un bonhomme devait être réalisé. Vendredi matin, les seniors ont retrouvé une classe de l'école Daudet, l'IME, le PPE afin de se promener au marché. Cette promenade s'est terminée par une collation au salon de thé offerte par l'EHPAD.



LA RESIDENCE DES MARAIS :

- ✚ A l'occasion du 14 juillet, cette année, un ballotin de chocolats a été porté à chacun des Résidents ainsi qu'un brumisateuse afin de lutter au mieux contre les fortes chaleurs.
- ✚ Nous avons prévu un atelier de 3 séances en sophrologie sur cette fin d'année. Malheureusement, personne n'a répondu présent. Afin d'éviter que cela se reproduise et afin de savoir ce qui intéresserait nos Résidents, comme activités, une réunion d'échanges a eu lieu le 20 novembre.
- ✚ Tous les combinés des interphones ont été changé afin de permettre à tous les habitants de pouvoir entendre et surtout ne pas devoir descendre pour ouvrir aux visiteurs.
- ✚ Mardi 14 novembre, une de nos résidentes nous a quitté après un combat de plusieurs années contre le cancer.

LES FETES DE FIN D'ANNÉE :

Pour les fêtes de fin d'année, chaque senior de plus de 70 ans a eu le choix entre un repas ou un colis.

Cette année, ce sont 615 courriers qui ont été envoyés aux personnes de 70 ans et plus et trente pour Cordieux, fin octobre.

Pour les personnes qui ont choisi le repas, celui-ci s'est tenu à la salle polyvalente le samedi 2 décembre. Les décorations des tables ont été réalisées par les CP du centre de loisirs et le cerdon offert par le CCAS de Cordieux. 165 personnes ont participé au repas (Cordieux et Montluel confondus). Le service a été effectué, bénévolement, par 7 jeunes afin de créer du lien intergénérationnel.

Entre le 14 et le 22 décembre, les équipes constituées de membres d'élus, ont distribué 247 colis simples, 116 duos et 30 colis sucrés entre Montluel et ses hameaux. Le CCAS DE Cordieux, quant à lui, a offert trente colis à ses séniors.



1.3 Projets d'actions 2024

1.3.1 LA RESIDENCE DES MARAIS :

La présence d'un défibrillateur pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) de catégorie 5 a été instaurée et concerne, entre autres, les structures d'accueil pour personnes âgées. Par conséquent, la Résidence des Marais sera prochainement dotée d'un défibrillateur afin de protéger au mieux nos

résidents. Les installations électriques ont débuté et le défibrillateur sera prochainement opérationnel.

Le rafraîchissement d'un logement est en cours. La tapisserie sera refaite afin de permettre à un nouveau résident d'intégrer la Résidence.

Les places de parking appartenant aux logements seront équipées de plaques avec le nom de la Résidence.

Les travaux d'entretien des toilettes ont débuté. La campagne continuera tout au long de l'année.

1.3.2 LA SEMAINE BLEUE :

La semaine bleue est l'occasion pour les acteurs travaillant auprès des aînés d'organiser des animations publiques favorisant les liens entre générations. Le CCAS maintiendra ses propositions d'animations une semaine du mois d'octobre.

1.3.3 OCTOBRE ROSE :

Octobre rose est un mois d'information et de mobilisation sur le cancer du sein. Une femme sur huit est concernée par le cancer du sein. Les projections pour 2023, qui tiennent compte de l'augmentation qui a suivi, correspondent ainsi au niveau le plus élevé depuis 1990. Plus encourageant la mortalité diminue progressivement depuis les années 1980 avec un déclin de 1,6% par an entre 2010 et 2018. Du 1er au 31 octobre, professionnels de santé, ONG et associations sont rassemblés à travers le monde autour de l'information sur le dépistage du cancer du sein.

Le CCAS réitérera l'installation de parapluies roses sur le parvis de la Mairie afin de soutenir la cause. D'autres actions pourraient voir le jour.



1.3.4 COURIR POUR ELLE : TOUTES SOLIDAIRES

Créée en 2009, COURIR POUR ELLES a pour vocation de sensibiliser le grand public à la pratique régulière d'une activité physique comme moyen de prévention contre la maladie et comme soutien aux femmes en traitement pendant et après leur parcours de soin. A cette occasion, le CCAS ainsi que la Mairie participeront au 5 Kms de marche qui auront lieu à Miribel le 26 mai.

1.3.5 JOURNEE DE L'AUTISME :



Le 2 avril, c'est la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Organisée depuis le 2 avril 2008, cette journée a pour objectif de sensibiliser le grand public à l'autisme qui constitue un véritable défi de santé publique. Reconnu comme un handicap en France depuis 1996, l'autisme ou **troubles du spectre autistique (TSA)** est **trouble chronique du neurodéveloppement**. Le CCAS réitère son association à Côtiers Autisme afin de lui apporter son soutien. A cette occasion, la Mairie sera éclairée en bleu et les agents porteront cette couleur le mardi 2 avril.

1.3.6 ATELIERS A THEMES :

Le CCAS continuera de proposer divers ateliers tout au long de l'année, audition, informatique et bien-être. Les dates ne sont pas encore arrêtées. Il sera organisé, en lien avec HISTOIRE et PATRIMOINE, diverses visites des monuments de Montluel.

1.3.7 ACTIONS JEUNES :

Le CCAS s'associera aux enfants du centre de loisirs afin de proposer des mercredis après-midi « JEUX ». Un bon moyen de créer un lien intergénérationnel.

Comme l'année dernière, le CCAS souhaite continuer son partenariat avec la MFR de Montluel et l'Institut Médico Educatif (IME). C'est à ce titre, que seront organisés des ateliers et des rencontres.

Les jeunes de la MFR de Montluel participeront avec nous sur différents temps forts. En effet, les jeunes de la Maison Familiale continueront de participer au « café des aînés ». De plus, nos seniors pourront participer, sur inscription, à Pâques en DOMBES le vendredi 29 mars de 13h30 à 16h00.

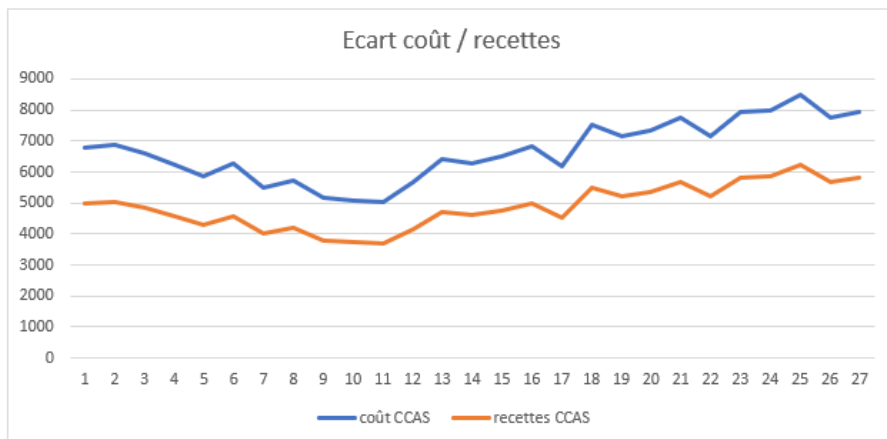
Afin de créer un lien intergénérationnel entre les seniors habitant Bellevue et les enfants du Pôle Petit Enfance une visite avec goûter a déjà eu lieu. D'autre sont à venir tout au long de l'année

2 – le Contexte financier

2.1 Retour sur 2023

2.1.1 Zoom sur les recettes 2023

Depuis le 1^{er} octobre 2021, le nouveau prestataire de portage de repas est la société Sud Est Restauration. Depuis ce changement, le nombre d'inscrits au portage de repas a augmenté impactant ainsi les dépenses et recettes de fonctionnement du budget du CCAS.



- Les recettes de fonctionnement liées au portage de repas ont augmenté de 27.6%
- Les dotations sont constantes du fait de la subvention communale exceptionnelle de 30 000 €
- Pour le PRE, le CCAS a reçu une subvention de l'Etat de 27 K€
- Les revenus des loyers ont augmenté d'environ 11.3 % soit 11 K€ du fait de l'augmentation des indices de révision des loyers.
- Sur la partie investissement, aucun dépôt de garantie n'a eu lieu cette année
- Les dotations aux amortissements suivent leur évolution
- Le FCTVA est faible car lié aux dépenses d'investissement de 2021

Chiffres issus du CA 2023 (hors report antérieur) :

Chapitre	libellés chapitre	Résultats 2022	Résultats 2023
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises → Portage de repas	54 K€	68 K€
74	Subventions d'exploitation → Subventions commune + PRE	91 K€	88 K€
75	Autres produits de gestion courante → loyers	97 K€	108 K€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		242 K€	265 K€
10	FCTVA	0 K€	0.3 K€
16	Dépôts et cautionnements reçus	0.6 K€	0 K€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections → amortissements	15.3 K€	12 K€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		15.9 K€	12.3 K€

Les recettes de fonctionnement ont connu une croissance liée à l'augmentation du nombre de repas livrés et aux révisions de loyers.

Les recettes d'investissement diminuent du fait du cycle des amortissements.

2.1.2 Zoom sur les dépenses 2023

En 2023, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 18.8 %, soit + 37 K€ :

- La régularisation des factures d'eau, émises sur la base d'une estimation depuis 2020 et régularisées en janvier et février 2023 sur la base d'une relève.
- Le prix du gaz : malgré une consommation à la baisse au sein de la Résidence des marais de – 3,5 KWh (comparatif janvier et février 2022 et 2023), le coût est de + 22.8 %, soit 6,4 K€
- L'achat de fournitures pour l'entretien de la Résidence
- L'achat des repas pour le portage à domicile : + 19.5 %, soit + 13,5 K due à une fréquentation toujours en croissance.
- Les aides : Elles ont considérablement augmenté : de 190 € en 2022 à 420 € en 2023. Elles touchent en majorité les femmes.
- Zoom sur la Résidence des marais (hors frais de personnel) :

Bilan de l'exercice 2022 = + 16 110 €

Bilan de l'exercice 2023 = + 11 500 €

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des frais de personnel (Responsable et secrétaire du CCAS, services finances et RH, services techniques, personnel d'entretien des locaux) qui induisent un résultat négatif sur le coût global. De plus, l'augmentation des fluides (le gaz pour 2023 mais aussi l'électricité dès 2024) et des indices de révision des loyers payés par le CCAS tendent à accroître le coût de revient du bâtiment.

Rappelons la limitation de la redevance des résidents en 2022, plafonnée à + 10 € par mois et par locataire.

- En investissement, les dépenses se maintiennent : 2 K€ pour la création d'une haie à Romanèche et l'achat d'un siège de bureau pour accueillir la secrétaire, d'un téléphone portable et d'un siège pour l'entrée de la Résidence des marais.

Chiffres issus du CA 2023 (hors report antérieur) :

Chapitre	Libellé	Résultats 2022	Résultats 2023
011	Charges à caractère général	151.6 K€	191 K€
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 K€	25 K€
65	Autres charges de gestion courante	5.5 K€	6 K€
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15.3	12 K€
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		197.4 K€	234 K€
16	Emprunts et dettes assimilées	0.5 K€	0
21	Immobilisations corporelles	1.4 K€	2 K€
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1.9 K€	2K€

2.2 Les orientations de 2024

2.2.1 Les recettes

Il est à noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, le CCAS délègue les missions du Programme de Réussite Educative (PRE) à la Commune. Les incidences budgétaires sont neutralisées car le budget PRE était identifié à l'intérieur du budget du CCAS, équilibré en dépenses et recettes.

- La subvention versée par la commune serait de 40 000 € contre 60 000 € en 2023, suite au budget du PRE pris en charge par le budget communal,
- La part la plus importante des recettes du CCAS provient de l'encaissement des loyers. Toutefois, l'augmentation des loyers sera limitée, à la demande de Mme la Présidente, à + 15 €/ mois et par locataire, après approbation du conseil d'administration
- Le portage des repas : un nouveau marché débutera en octobre 2024.
- La subvention de l'Etat (31 000€) permettant de financer partiellement le Programme de Réussite Educative (PRE) n'est plus d'actualité en raison de la bascule du budget PRE sur le budget communal.

- 3 000 € sont prévus pour l'encaissement des dépôts de garantie (ce même montant est prévu en dépenses d'investissement).
- Le CCAS a pour recette d'investissement inscrite la dotation aux amortissements, les dépôts de garantie ainsi que le FCTVA. Ce dernier est à 0 € car aucune dépense d'investissement n'a été faite en 2022.
- Enfin, en 2024, la boulangerie le Pétrin des saveurs sera vendue à hauteur de 170 000 €.

➔ Les recettes de fonctionnement

Le chapitre 002 : Les recettes sont correctes grâce au report des exercices antérieurs.

Le chapitre 70 : ce sont essentiellement les recettes du portage de repas

Le chapitre 74 : il regroupe les subventions perçues par le CCAS. La diminution de 51 K€ correspond à la bascule du budget PRE sur le budget de la Commune (31 K€ financés par l'Etat + 20 K€ financés par la Commune sous forme de subvention)

Le chapitre 75 : il comprend les loyers réévalués

Le chapitre 77 : il permet d'enregistrer des recettes imprévues

Chapitre ▾	Libellé ▾	BP 2023 ▾	BP 2024 ▾
002	Sous-total chapitre 002	47 397,05 €	78 664,21 €
70	Sous-total chapitre 70 - produits des services, du domaine et vente diverses	69 015,00 €	69 000,00 €
74	Sous-total chapitre 74 - dotations et participations	91 000,00 €	40 615,00 €
75	Sous-total chapitre 75 - autres produits de gestion courante	98 739,36 €	110 600,00 €
77	Sous-total chapitre 77 - produits exceptionnels	200,00 €	200,00 €
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	306 351,41 €	299 079,21 €

➔ Les recettes d'investissement

La vente de la boulangerie « le Pétrin des saveurs » apporte une recette exceptionnelle de 170 000 €.

Le CCAS envisage d'acquérir un logement en vue de le proposer en cas de situation d'urgence.

Chapitr	Libellé	BP 2023	BP 2024
001	Sous-total chapitre 001 - solde d'exécution	61 477,79 €	71 899,66 €
024	Sous-total chapitre 024 - produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	170 000,00 €
040	Sous-total chapitre 040 - opérations d'ordre de transfert entre sections	13 000,00 €	18 000,00 €
10	Sous-total chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	314,65 €	0,00 €
16	Sous-total chapitre 16	3 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	77 792,44 €	262 899,66 €

2.2.2 Les dépenses

➤ Le fonctionnement

Chapitre 011 : 234 625 €

Une baisse légère par rapport à 2023 comprenant le PRE en moins mais une croissance des coûts des fluides.

Chapitre 012 : 25 000 €

Maintien du montant des charges de personnel : le montant de la mise à disposition des services de la commune au CCAS est forfaitaire.

Le budget du CCAS ne saurait supporter l'entière charge financière des salaires. Ainsi, la Commune versera au personnel mis à disposition du CCAS, la rémunération afférente à ses fonctions, dont le coût est évalué à 59 024.55 € pour 2024.

En contrepartie, le CCAS reverse le montant forfaitaire de 25 000 € à la Commune.

Chapitre 042 : 18 000 €

Ce montant correspond aux dotations aux amortissements.

Chapitre 65 : 20 954.21 €

Les autres charges de gestion courante, comprenant principalement les subventions aux associations locales et les aides et secours de toute nature. Face au contexte économique actuel, le budget 2024 du CCAS reste vigilant quant à une montée des demandes d'aides sociales.

Chapitre 67 : 500 €

Les dépenses exceptionnelles intègrent principalement pour 2024 une provision pour d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024 (plus de budget PRE)
002	Sous-total Résultat d'exploitation reporté	0,00 €	
011	Sous-total chapitre 011 - charges à caractère général	246 200,00 €	234 625,00 €
012	Sous-total chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés	25 000,00 €	25 000,00 €
042	Sous-total chapitre 042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	13 000,00 €	18 000,00 €
65	Sous-total chapitre 65 - autres charges de gestion courante	21 651,41 €	20 954,21 €
67	Sous-total chapitre 67 - charges exceptionnelles	500,00 €	500,00 €
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	306 351,41 €	299 079,21 €

➤ L'investissement

Les remboursements de dépôts de garantie s'élèvent à 3 000 € (en cas de résiliation de baux).

Parmi les principaux investissements envisagés sur 2024 :

- Installation d'un défibrillateur à la résidence des Marais : travaux prévus les 20, 21 et 22 février
- Le CCAS pourrait investir dans un bien immobilier, suite à la vente de la boulangerie « le Pétrin des saveurs », pouvant servir de logement de secours.

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024
16	Sous-total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilés	3 000,00 €	3 000,00 €
21	Sous-total chapitre 21 - immobilisations corporelles	74 792,44 €	259 899,66 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	77 792,44 €	262 899,66 €

3-Conclusion

Une dynamique d'activités proposées aux seniors, malgré une situation financière fragile, reste le symbole du CCAS de Montluel.

Des projets à venir, à l'image de l'amorce du projet d'achat d'un logement pour en faire un logement d'urgence, marqueront l'année 2024.

La section de CORDIEUX du CCAS de MONTLUEL

Les orientations budgétaires 2024 de la section de CORDIEUX du CCAS de MONTLUEL sont présentées au sein de ce Rapport d'Orientations Budgétaires.

Il est rappelé que la section de CORDIEUX ne dispose pas de section d'investissement.

Rappel du budget 2023 :

- Les dépenses de fonctionnement :

Elles s'élèvent à 1 059.60 € pour les frais de repas partagés et les coffrets des fêtes de fin d'année ainsi que la Galette des Rois.

- Les recettes de fonctionnement : la subvention communale de 1 000 €

Le budget 2024 :

- Les dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Article M57	Libellé	BP 2023	BP 2024
002	002	Résultat d'exploitation reporté		
011	60623	Alimentation	3 248,97	2 689,37
	6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 500,00
		Sous-total chap 011	4 248,97	4 189,37
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 248,97	4 189,37

En 2024, la section de CORDIEUX continuera de proposer ces moments conviviaux.

- Les recettes de fonctionnement :

Chapitre	Article	Libellé	BP 2023	BP 2024
002	002	Résultat d'exploitation reporté	3 248,97	3 189,37
		Sous-total chapitre 002	3 248,97	3 189,37
74	7474	Participations des Communes membres du GFP	1 000,00	1 000,00
		Sous-total chapitre 74	1 000,00	1 000,00
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 248,97	4 189,37

Les recettes 2024 sont composées du report de l'excédent des années antérieures et de la subvention communale de 1 000 €.

Conclusion : La section de CORDIEUX du CCAS de MONTLUEL a pour mission principale d'organiser des temps conviviaux pour les habitants de CORDIEUX, associés aux manifestations du CCAS de MONTLUEL.